

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE VIRTUELLE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MARDI 19 OCTOBRE 2021 À 19 h**

Séance régulière virtuelle du conseil d'établissement de l'école secondaire de Saint-Marc dument convoquée et tenue sur la plateforme Teams le mardi 19 octobre 2021 à 19 h.

Sont présents mesdames et messieurs :

Cathy Boily, Elisabeth Desgranges, Lalina Fournier, Hélène Frenette, Rosemarie Grondines, Marie-Pier Jobin, Metchinou Maillé (retard), Stéphanie Morin, Sylvain Morissette, Christine Naud, Marianne Naud, Marie-Christine Naud, Geneviève Ouellette, Pascal Petit, Dominic Rouleau, Émy-Rose Tardif, Christian Ste-Marie, et Jean-François Vachon.

Aucun absent.

Présentation des membres de la communauté

Nous avons le plaisir d'accueillir à nouveau monsieur Sylvain Morissette de la Ville de Saint-Marc ainsi que madame Metchinou Maillé du Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf.

Adoption de l'ordre du jour

C.E.08/21-22 Monsieur Pascal Petit, appuyé par monsieur Christian Ste-Marie, propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant : fours micro-ondes et conférences *Aider son enfant*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Adoption et suivi du compte rendu de la réunion régulière virtuelle du 7 septembre 2021

C.E.09/21-22 Madame Geneviève Ouellette, appuyée par madame Cathy Boily, propose d'adopter le compte rendu de la réunion régulière virtuelle du 15 juin 2021 avec les modifications suivantes : « mardi 7 septembre » plutôt que « mercredi » dans l'intitulé, changer ADOPTÉ pour APPROUVÉ au point C.E. 06/21-22.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Organisation scolaire

Madame Desgranges explique que madame Ouellette a reçu un courriel de madame Julie Morasse, déléguée syndicale, dénonçant l'organisation scolaire 2021-22. Mesdames Christine Naud et Lalina Fournier font un résumé des étapes menant à la formation des groupes et de la situation actuelle, notamment en 3^e secondaire, où plusieurs groupes sont en dépassement pondéré et, parfois même, physique. Il est aussi question des élèves inscrits après la date prévue au mois de mars qui, en cas de groupes en dépassement sur leur niveau, sont redirigés dans d'autres écoles secondaires du CSS de Portneuf.

Monsieur Vachon, confirme que c'est une année particulière, entre autres en troisième secondaire. Il confirme à Mme Christine Naud que nous avons dû relocaliser un élève de secondaire 3 à St-Raymond puisqu'il s'agissait d'une inscription tardive et que nous ne pouvions l'accepter à ESSM car nous étions en dépassement. Il confirme qu'il existe bien une politique locale où le CSS prévoit qu'en cas de dépassement, un élève inscrit après le mois de mars peut être redirigé vers une autre école que son école de bassin où il y aurait de la place pour l'accueillir. Afin d'expliquer le dépassement pondéré, M. Vachon donne l'exemple du cours d'infographie à 31 élèves comprenant 2 élèves TSA qui provoquent un dépassement pondéré à 39. Suite à ce constat, le syndicat a interpellé le CSSP afin d'obtenir des informations supplémentaires et, suite à une discussion avec les RH, l'enseignante et M. Vachon, il a été convenu de conserver le groupe tel quel. Il souligne son souci de vouloir garder ces élèves à l'ESSM, d'où la présence de certains dépassements cette année. Il explique aussi avoir fait la demande au CSSP de pouvoir tenir compte de ses codes 50 (élèves TSA) lors de sa prochaine organisation scolaire.

Madame Ouellette mandate madame Boily pour apporter la question au comité de parents puisque plusieurs CSSP considèrent leurs élèves codés 50 au moment de former les groupes. Madame Boily précise que ce ne sera pas possible au comité de parents (elle

a déjà essayé et a essuyé un refus), toutefois elle est membre du C.A. du CSSP et elle se fera notre porte-parole à cette instance.

Madame Ouellette relance d'ailleurs monsieur Vachon sur sa compréhension de sa dernière intervention et il réitère que le CSSP est ouvert à inclure ces élèves dans son calcul. Il souhaite toutefois se garder une latitude pour éviter de séparer les fratries.

Madame Morin répond à une question de madame Boily sur la façon dont les TES vont supporter les élèves TSA. Au secondaire, ils/elles sont plus rarement en classe avec l'élève, mais vont plutôt offrir un accompagnement social, un encadrement lors des périodes de retrait, une présence lors de laboratoires, etc. Monsieur Ste-Marie rappelle que la réalité du deuxième cycle (autant pour ce qui est des élèves que des enseignants) est souvent différente de celle du premier cycle. Donc les mesures de soutien de l'élève TSA se feront de manière différente.

Madame Maillé souligne qu'il n'y a pas que l'élève ayant des besoins qui est perdant dans un groupe en dépassement, mais aussi les autres élèves qui doivent vivre dans cette réalité difficile et aussi les autres groupes qui auront devant eux un enseignant épuisé, ce qui n'est pas souhaitable.

Monsieur Ste-Marie précise que la situation des dépassements n'est pas nouvelle et que, dans les années passées, on a souvent dû composer avec des groupes en dépassement physique en septembre (ex. : 37 élèves dans un groupe de sciences). Il semblerait que le CSSP ait souvent compté sur d'éventuels départs d'élèves qui ne se sont pas concrétisés et ont forcé les écoles à remanier les horaires des élèves en novembre par exemple.

Madame Desgranges reformule nos propos pour en tirer des grands objectifs :

- 1) Mieux planifier en incluant les codes 50 le plus tôt possible dans le calcul, prévoir une marge de manœuvre pour accueillir les nouvelles inscriptions afin d'éviter les transferts d'établissement et tenir compte des élèves qu'on connaît comme potentiellement à risque pour laisser place à une possible cote l'année suivante;
- 2) Faire monter la discussion au niveau du Conseil d'administration via Mme Boily;
- 3) Réitérer les offres d'appui au personnel enseignant qui font face à cette situation;
- 4) Se concerter avec le comité EHDAA pour voir si celui-ci est au fait de la situation.

Madame Ouellette demande si le CSSP pourra donner une confirmation écrite ou encore venir nous confirmer de vive voix le fait qu'il tiendra compte des élèves codés lors de l'organisation scolaire. Monsieur Vachon ne sait pas si les R. H. vont le mettre par écrit, mais il les dit sensibles à la situation. Maintenant, il encourage les représentants syndicaux à porter une attention particulière lors des discussions entourant ce point afin de faire appliquer la convention et éviter ce genre de compromis.

Période de questions du public

Aucune question du public.

Vie étudiante

Mesdames Sylvie Portelance et Ariane Lefebvre sont parmi nous pour présenter les activités en lien avec la vie étudiante (journées thématiques, sorties scolaires, etc.) et le parascolaire (midis, soirs et pédagogiques). Elles en profitent pour clarifier les tâches propres à chacune et le C.E. souligne leur bon travail depuis la rentrée.

Madame Portelance, en collaboration avec madame Desgranges ainsi qu'avec le conseil des élèves, va revenir sur la consultation faite en mai dernier par le C.E. dont voici le lien :

https://docs.google.com/forms/d/1RmytQ3FE_jrKipQ7fqw0qwfoMh-d87wcP5p2FsaQYNk/edit?usp=sharing

Adoption des règles de régie interne 2021-2022

C.E.10/21-22 Madame Christine Naud, appuyée par madame Marie-Pier Jobin, propose d'adopter les règles de régie interne 2021-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Approbation de la planification annuelle de l'éducation à la sexualité

C.E.11/21-22 Madame Marianne Naud, appuyée par madame Marie-Christine Naud, propose d'approuver la planification annuelle de l'éducation à la sexualité.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Approbation des contenus en orientation scolaire et professionnelle

C.E.12/21-22 Madame Geneviève Ouellette, appuyée par madame Cathy Boily, propose d'approuver les contenus en orientation scolaire et professionnelle.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des membres

Élèves

Madame Rosemarie Grondines explique qu'il y a eu une seule rencontre du conseil étudiant depuis la rentrée. Les sujets abordés touchent entre autres le code vestimentaire. Rosemarie Grondines et Émy-Rose Tardif sont intéressées à participer à la consultation des élèves par le C.E.

Comité de parents

Madame Boily a eu une première réunion où il a plutôt été question de la rentrée, de la formation du comité EHDAA et du remplacement du membre parent sur le C.A. du CSSP (poste que madame Boily a obtenu).

Enseignants

Monsieur Petit explique que le soutien au comportement positif (SCP) a subi une transformation et que les élèves méritants sont maintenant nommés en rencontre de concertation. Cette reconnaissance leur permet de quitter cinq minutes plus tôt pendant un cycle.

Monsieur Ste-Marie explique qu'il y a eu beaucoup de développements concernant le deuxième gymnase dans le dernier mois puisque le gouvernement a annoncé un programme récurrent de soutien financier pour ce type de projet. Considérant que les délais pour cette année sont très rapides, le CSS a relancé le comité puisque les travaux étaient déjà en cours. Le tout nécessite que nous obtenions un support du secteur privé à hauteur d'environ un tiers (1,5 M\$ sur un budget total de 4 M\$). Une grande campagne de sollicitation donc été lancée auprès des entrepreneurs locaux. Présentement, le comité est très optimiste.

Professionnels

Madame Frenette mentionne que la conseillère d'orientation a organisé la *Matinée des carrières* plus tôt en octobre où différents établissements postsecondaires ont offert des ateliers et ont tenu des kiosques.

Madame Jobin s'informe quant à la tenue du Salon carrière formation qui offrira un évènement virtuel cette année. Selon les informations apportées par monsieur Rouleau, ce sera une formule plutôt individuelle, à la discrétion des élèves. Il s'engage à faire un suivi.

Personnel de soutien

Madame Morin explique qu'il y a eu un ajout d'heures TES. Le comité de prévention toxicomanie commencera bientôt ses rencontres.

Fondation

Monsieur Vachon souligne qu'il y aura une rencontre demain soir. Il a également confirmé qu'il est possible de recueillir des dons supérieurs à 5 000 \$ avec reçu d'impôt. Enfin, il doit rencontrer des représentants chez Desjardins en compagnie de monsieur Ste-Marie concernant le dossier du deuxième gymnase.

Approbation des sorties éducatives/dérangement à l'horaire

C.E.13/21-22 Monsieur Pascal Petit, appuyé par madame Marianne Naud, propose d'approuver la demande de Geneviève Toupin pour une sortie au Centre de recherche en infectiologie, date à confirmer en novembre, pour une dizaine d'élèves de 5^e secondaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Formation obligatoire des nouveaux membres du CE

Monsieur Vachon invite les nouveaux membres à suivre le lien disponible sur l'ordre du jour reçu par courriel afin d'aller suivre la formation. Il souligne aussi que toutes les capsules sont disponibles.

Autres sujets :

Fours micro-ondes

Madame Marie-Christine Naud rapporte que, mis à part les fours achetés il y a trois ans, les autres semblent moins bien fonctionner. Monsieur Vachon va vérifier le tout.

Conférences Aider son enfant

Monsieur Vachon nous rendra les conférences disponibles afin d'accélérer la prochaine rencontre du C.E. où nous devons en ajouter cinq nouvelles à notre portfolio.

Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 23 novembre 2021 à 20 h 46.

Levée de l'assemblée

C.E.14/21-22 La levée de l'assemblée est proposée par madame Élisabeth Desgranges et appuyée par monsieur Christian Ste-Marie à 20 h 43.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Élisabeth Desgranges, présidente

Jean-François Vachon, directeur